

Politique | Le Département de la Dordogne va investir 20 millions d'euros supplémentaires



Le conseil départemental votera lundi 24 et mardi 25 juin un budget supplémentaire de 20 millions d'euros avec un plan de rénovation du réseau routier complémentaire de 7,4 millions d'euros ainsi que 7 millions d'aides en faveur des communes. Le résultat d'une situation financière qui s'améliore selon le président socialiste et ce malgré des dépenses sociales en augmentation de 4,4 %. Cette somme vient s'ajouter au budget voté en janvier. Pour la première fois, l'assemblée départementale se prononcera en faveur d'un budget participatif d'un million d'euros.

"Le Département va mieux d'un point de vue financier, c'est Germinal Peiro, qui le dit à quelques jours du vote du budget supplémentaire par l'assemblée départementale qui se réunit lundi 24 et mardi 25 juin. Pour mémoire, la collectivité avait subi des coupes budgétaires de la part de l'Etat et ne doit pas dépasser 1,2 % d'augmentation sur les dépenses de fonctionnement et ce malgré une augmentation sensible de 4,4 % des dépenses sociales. Les élus départementaux devront voter 20 millions d'euros de budget supplémentaires, résultat d'économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement, sur la masse salariale, sur les commandes. Le Conseil départemental se sépare aussi de plusieurs sites dont il était propriétaire : le complexe d'hébergement touristique de la base nautique de Trémolat, vendu à un couple originaire de Normandie, ou encore le camping du Lac de Gurson à Villefranche-de-Lonchat, lui aussi racheté par des entrepreneurs privés. "Ce sont des frais de fonctionnement en moins, précise Germinal Peiro. Les frais de personnel sont stabilisés, cela revient à ne pas remplacer une trentaine de personnes partant à la retraite par an. La dette de la collectivité a également été renégociée. "Nous avons sollicité l'effort des Périgourdins plusieurs années de suite : les deux premières années, la fiscalité avait progressé de 4,5 % et la troisième année de 1,5. Sauf mauvaise surprise de l'état, dans les trois années à venir, on ne touchera pas à la fiscalité," rappelle Germinal Peiro. Le Conseil départemental continue à exercer ses compétences obligatoires (le social, les routes et les collèges), à aider les tiers (les communes et le monde associatif) à un niveau élevé et tous les "contrats d'avenir," une cinquantaine au total, ont été intégrés à la collectivité.

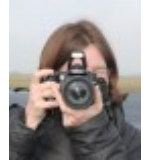
Amélioration du réseau routier

Le fruit de ces économies a permis de dégager 20 millions d'euros de budget supplémentaire dont 8 millions

avaient été provisionnés par crainte d'un ponctionnement de l'Etat . 7,4 millions d'euros iront à l'entretien du réseau et aux travaux routiers : une enveloppe de 30 millions a déjà été adoptée en janvier dernier. Sept millions iront aux communes et aux intercommunalités dans le cadre des contrats de soutien. Sur les six millions d'euros, 1,2 million sera utilisé pour la modernisation des 38 collèges dont le Conseil départemental à la charge. "

Notre choix politique est de conserver tous les collèges de la Dordogne, car on est persuadé que le doit maintenir la vie partout sur le territoire, insiste Germinal Peiro.

Un million va être mobilisé pour l'enrichissement de Lascaux III, l'exposition internationale qui tourne depuis octobre 2012 avec la réalisation de nouveaux panneaux qui représenteront la mythique "salle des taureaux". Une somme de 800 000 euros va être dévolue à l'aménagement d'un centre d'interprétation de l'art pariétal de la grotte de Cussac au Buisson-de Cadouin, à l'occasion des vingt ans de la découverte du site en 2020. Il devrait voir le jour à proximité de la salle de cinéma. Pour la première fois, l'assemblée départementale devra se prononcer en faveur d'un budget participatif d'un million d'euros, ce montant ne fait pas partie des vingt millions. Il s'agit d'une autorisation de programme.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : conseil départemental de la Dordogne

Publié sur aqui.fr le 23/06/2019

[Url de cet article](#)